

# La participation électorale



Dans une démocratie représentative, le vote est un acte essentiel de la participation politique.

Cependant, la participation électorale comprend plusieurs dimensions et dépend de plusieurs facteurs.

## I | Les dimensions de la participation électorale

### 1 L'inscription sur les listes électorales

- Pour pouvoir voter, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales de leur commune de résidence. Pour être inscrit, en France, il faut être **âgé d'au moins 18 ans**, avoir la nationalité française (les citoyens européens peuvent être inscrits sur des listes complémentaires pour participer aux élections municipales ou européennes), et jouir de ses droits civils et politiques.
- Depuis 1997, les jeunes de 18 ans ayant participé au recensement sont **inscrits automatiquement** sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, ils doivent effectuer une démarche volontaire, notamment pour ceux qui ont déménagé ou qui ont acquis la nationalité française.

### 2 Participation électorale et abstention

- Le **vote** est l'expression de la participation électorale. En France, voter n'est pas obligatoire. On peut donc définir l'**abstention** comme le refus volontaire de participer à une élection.
- Le taux d'abstention mesure la **part des inscrits** sur les listes électorales **n'ayant pas voté** lors d'une élection.

#### Mot clé

Il faut distinguer le **vote blanc**, qui est un suffrage non exprimé, et l'**abstention**. Ni le vote blanc ni l'abstention ne sont pris en compte dans les résultats de l'élection.

## II | Les déterminants de la participation électorale

### 1 Les déterminants de l'inscription électorale

- Si le taux d'inscription électorale reste à peu près stable (proche de 90 %), on peut cependant mettre en évidence des **déterminants sociaux** expliquant la non-inscription. Si on excepte les non-inscrits volontaires, le plus souvent on retrouve des populations mal intégrées

dans la société ou indifférentes à la politique, surtout des jeunes et des personnes culturellement ou scolairement défavorisées.

■ En principe, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire mais la non-inscription n'est pas sanctionnée. Cependant, s'inscrire résulte d'une **démarche volontaire**. Cette démarche peut avoir un coût pour des populations éloignées des lieux d'inscription.

■ Si les procédures d'inscription ont été facilitées dans les années 1990, il existe toujours un taux de **mauvaise inscription** qui empêche les citoyens de voter. C'est le cas pour les changements de résidence ou pour les personnes venant d'acquérir la nationalité française.

## 2 Les déterminants de l'abstention

■ L'abstention peut être analysée comme le signe d'une mauvaise intégration dans la société. Elle est aussi corrélée à l'**intérêt pour la politique** et au sentiment de compétence politique, ce que le sociologue Daniel Gaxie a qualifié de « **cens caché** ».

■ Depuis les années 1970, la progression de l'abstention concerne surtout l'**abstention intermittente**. Les électeurs s'abstiennent en fonction du contexte de l'élection (national, local, européen) et de la personnalité des candidats. Les abstentionnistes intermittents sont plutôt bien intégrés socialement et politisés.

### Mot clé

En France, au XIX<sup>e</sup> siècle, le **cens** était un seuil d'imposition qui permettait à un citoyen d'être électeur.



## L'ESSENTIEL

La participation électorale

### L'inscription sur les listes électorales

- 18 ans, nationalité française
- démarche volontaire (déterminants sociaux)
- inscription automatique depuis 1997

### Le vote

- expression de la participation électorale

### L'abstention

- refus de la participation électorale
- déterminants : mauvaise intégration dans la société, « **cens caché** » (Gaxie), abstention intermittente

# Les déterminants du vote



Si voter apparaît comme un acte purement individuel, l'étude des déterminants du vote par la sociologie électorale montre que les comportements électoraux répondent à des logiques complexes : le vote peut également être considéré comme un acte collectif.

## I | Le vote, un acte collectif

### 1 La sociologie électorale

- À l'origine de la sociologie électorale, on trouve les travaux d'André Siegfried en France au début du xx<sup>e</sup> siècle. Son approche est qualifiée d'« écologique » car elle établit des **relations entre l'environnement de l'électeur et son vote**. Une autre approche « historique » insiste sur le **rôle des événements historiques** (la Révolution française par exemple).
- À partir des années 1940, la sociologie électorale se développe aux États-Unis, notamment en introduisant la méthode d'enquêtes par interviews. Au début des années 1960, des sociologues américains proposent un modèle en établissant des corrélations entre comportement électoral et **caractéristiques sociologiques** des électeurs.

### 2 Les variables du comportement électoral

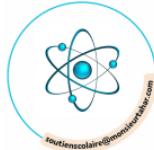
- Depuis les années 1960, les études sur le **comportement électoral** se sont multipliées. On peut l'expliquer par la demande sociale émanant des acteurs politiques (élus, partis politiques) et des médias, avec la multiplication des **sondages** en période électorale. Ces études ont permis de mettre en évidence des variables lourdes du comportement électoral.

#### Mot clé

**Le comportement électoral** désigne le choix d'un électeur lors d'une élection (voter ou non, voter pour tel ou tel parti).

- Parmi ces variables, on distingue :
  - les variables **démographiques** (âge, sexe) ;
  - les variables **socio-économiques** (catégorie socioprofessionnelle) ;
  - les variables **culturelles** (instruction, appartenance religieuse). Ces dernières apparaissent comme les plus prédictives.

## II Le vote, un acte individuel



### 1 L'approche économique du comportement électoral

- La sociologie électoral distingue **trois approches théoriques** du comportement électoral. Les deux premières (écologique, psychosociologique) font du vote un acte collectif. Une troisième, l'approche économique, insiste sur le caractère individualiste du vote.
- Dans le modèle économique, l'électeur se conduit comme un *homo oeconomicus* : il veut **maximiser l'utilité** de son vote et raisonne en fonction du coût et des bénéfices associés à celui-ci. Cette théorie postule que les électeurs agissent, avant tout, en fonction de leurs intérêts individuels.

### 2 Les facteurs conjoncturels du vote

- Des facteurs conjoncturels peuvent influencer le choix des électeurs à court terme. C'est le cas du « **vote sur enjeu** ». Ce dernier recouvre des choix électoraux qui dépendent principalement de problèmes qui jouent un rôle important dans le débat politique à un moment donné.
- L'électeur peut adopter un **comportement de stratège**, notamment dans le cadre du **scrutin majoritaire à deux tours** comme l'élection présidentielle. L'électeur stratège est un électeur qui renonce à voter pour son candidat préféré et en choisit un autre de manière à accroître l'efficacité de son vote. Cette stratégie consiste à voter « utile » pour le candidat qui a le plus de chance de l'emporter au second tour.

#### Not clé

L'élection présidentielle en France est un **scrutin majoritaire à deux tours** : seuls les deux candidats arrivés en tête au premier tour peuvent se présenter au second tour.



### L'ESSENTIEL

#### Les déterminants du vote

##### Un acte collectif

- pour les tenants d'une approche écologique ou psychosociologique
- variables démographiques, socio-économiques, culturelles

##### Un acte individuel

- pour les tenants d'une approche économique
- intérêts individuels, facteurs conjoncturels (débat politique, électeur stratège)

# La volatilité électorale



L'analyse du vote depuis quelques années met en évidence une érosion des déterminants sociaux du vote et une plus grande volatilité électorale.

Pour être expliqué, ce phénomène doit d'abord être défini.

## I | La notion de volatilité électorale

### 1 Définition et mesure de la volatilité électorale

- Depuis les années 1980, on observe, en France, une instabilité de plus en plus importante des comportements électoraux. Cette instabilité dans la participation électorale constitue la **volatilité électorale**.
- La volatilité électorale est difficile à mesurer car elle ne peut s'expliquer uniquement par des changements dans les choix politiques. Par exemple, l'évolution de l'offre politique peut favoriser l'abstention intermittente. **FICHE 47**
- L'indice de volatilité électorale** permet de mesurer la volatilité électorale. On peut le calculer en reconstituant les itinéraires de vote entre plusieurs élections. On peut également déterminer le moment où l'électeur décide de son choix. Plus ce moment est proche de l'élection, plus l'instabilité électorale est forte.

### 2 Les formes de la volatilité électorale

- On distingue plusieurs formes de volatilité électorale. La plus significative concerne le passage du vote à l'abstention et inversement, ce qui correspond à l'**abs-tentionnisme intermittent**. Celui-ci est la principale cause des **alternances** politiques.
- Deux autres formes de volatilité électorale concernent un **changement partisan**. Celui-ci peut s'opérer au sein de la même famille politique (la gauche ou la droite), le vote se déplaçant d'un parti à un autre. La volatilité peut aussi concerner le passage d'une famille à une autre (de la gauche vers la droite par exemple). Cette mobilité « transgressive » est la moins importante.

#### Mot clé

**L'alternance** politique est le changement de majorité politique d'une élection à l'autre.

## II Les raisons de la volatilité électorale

### 1 L'effritement du vote de classe

- Les enquêtes électorales montrent que, depuis les années 1970, les **caractéristiques socio-économiques** jouent un rôle de moins en moins important dans le vote. Mais, si on constate que le vote de classe est moins prononcé, il n'a toutefois pas totalement disparu. Ainsi, le clivage entre le vote des indépendants et celui des salariés reste important.
- Pour expliquer le déclin du **vote de classe**, notamment celui de la classe ouvrière, un certain nombre d'explications ont été avancées. Les premières insistent sur les **transformations de la classe ouvrière**. Celle-ci, mieux éduquée et bénéficiant d'une certaine mobilité sociale ascendante, aurait le sentiment d'appartenir davantage à la classe moyenne qu'à la classe ouvrière.

#### Mot clé

On parle de **vote de classe** pour désigner la tendance à voter selon son appartenance à une classe ou à une catégorie sociale.

### 2 Les effets de contexte et de l'offre politique

- La volatilité électorale dépend en grande partie de la **nature de l'élection**. Ainsi, le niveau d'abstention est le plus faible pour l'élection présidentielle et les élections municipales. À l'inverse, les élections européennes ou régionales mobilisent moins d'électeurs. Ces différences s'expliquent principalement par la perception qu'ont les électeurs des **enjeux** de l'élection.
- Un facteur de la volatilité électorale est lié à la moindre polarisation des débats politiques. Depuis les années 1980, en France, les **alternances** se sont succédé alors que les divergences dans les politiques menées se sont atténuées.

### L'ESSENTIEL

